

Le Grand Livre.—Les Grands Livres faits jusqu'à présent n'ont été que des **cadres**, c'est-à-dire que les comptes n'ont contenus que les **deux** détails absolument nécessaires : les **dates** et les **sommes**.

Le Grand Livre ordinaire contient outre les renseignements essentiels déjà mentionnés les détails suivants : 1° la désignation du **compte correspondant**, —le compte *correspondant* est celui qui a été crédité du montant d'un article inscrit au **débit**, ou **débité** du montant d'un article figurant au **crédit**; 2° le *folio du Journal* ou du *Brouillard* ou de tout autre livre où l'opération est relatée et dont on peut trouver le détail en s'y reportant.

Manière de transporter les articles au Grand Livre. Le premier compte qu'on ouvre au G. L. est celui du Propriétaire. (*Voyez Journal de la 1^{re} Série d'opérations, p. 32*). Le premier art. se lit :

Caisse Dr à l'Elève Cr \$800 800.

Cet art. sera transporté à deux ctes. *Caisse* et *l'Elève*. On serait porté à supposer que le 1^{er} cte à ouvrir dans ce cas serait *Caisse*, mais la coutume est de commencer par le compte du Propriétaire.

Les **écritures** se font comme suit :

1. Le nom du **Propriétaire** est inscrit comme désignation du premier compte. A gauche **Dr**, à droite **Cr**;
2. La date **1894, Fév. 1**, est inscrite dans les deux premières colonnes au **Cr** ;

3. La désignation du cte correspondant **Caisse**, précédée du mot **Par** est inscrite dans la colonne suivante ;

4. Le **Folio** du journal, **32**, où l'opération est relatée dans la 4^e colonne.

5. La somme **\$800** dans la 5^e colonne ;

6. Le **Folio** du G. L., sur lequel le cte du Propriétaire est ouvert, est mis **après** le nom du Propriétaire, dans la colonne marquée F. G. L. (*Folio du Grand-Livre*) au Journal ;

7. Le compte de *Caisse* est ouvert ;

8. La date, **1894, Fév. 1**, est inscrite dans les deux premières colonnes du **Dr** ;

9. La désignation du cte correspondant, **l'Elève**, précédée du mot **A** dans la colonne suivante ;

10. Le **Folio** du Journal, **32** où l'opération est relatée dans la 4^e colonne ;

11. La somme, **\$800**, dans la 5^e colonne ;

12. Le **Folio** du G. L., sur lequel le cte de *Caisse* est ouvert est mis **devant** le mot *Caisse* dans la colonne marquée F. G. L., au Journal.

Les autres articles doivent être transportés de la même manière, mais en allant d'abord au compte **Débité** d'un article puis au compte **Crédité**. Ci-après on trouvera le G. L. de la 1^{ère} série d'opérations. (*Voir Journal page 32.*)

GRAND LIVRE DE LA 1^{ÈRE} SÉRIE D'OPÉRATIONS

Dr *L'élève* *Cr*

				1894 Fév.	1	Par Caisse	32	800	

Dr *Caisse* *Cr*

1894 Fév.	1	A l'Elève	32	800	1894 Fév.	2	Par Mdises	32	500
"	3	" Mdises	32	440	"	4	" "	32	588
"	5	" "	32	540	"	8	" "	32	765
"	6	" "	32	168	"	10	" Frs Gén.	32	4
"	9	" "	32	880	"	11	" " "	32	6